

RAID'Y JEUNES 2021

REGLEMENT GENERALE



SOMMAIRE :

[Article 1 : Informations générales](#)

[Article 2 : Conditions de participation et inscriptions](#)

[Article 3 : Epreuves](#)

[Article 4 : Matériel et ravitaillement](#)

[Article 5 : Sécurité](#)

[Article 6 : Assurance et responsabilité](#)

[Article 7 : Respect environnemental](#)

[Article 8 : Image](#)

[Article 9 : Protocole Sanitaire](#)

Article 1 : INFORMATIONS GENERALES

A. Organisation

Ville d'Yzeure, Office Municipal du Sport, TRIMAY, EAMYA, ROMYA, Compagnie d'Arc Yzeure.

B. Edition 2019

Le Raid 'Y Jeunes se déroulera le samedi 26 Juin 2021.

C. Modification du règlement

Ce règlement pourra être modifié à n'importe quel moment par le comité d'organisation. Les participants seront informés le cas échéant.

D. Contact

Les participants peuvent contacter les organisateurs :

- Par mail : sports@ville-yzeure.com
- Par téléphone : 04 70 48 53 37
- Informations sur le site internet : www.oms-yzeure.fr

Article 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS

A. Modalités d'inscriptions

1. Tout participant et son responsable légal (le cas échéant) s'engagent lors de l'inscription à avoir pris connaissance du présent règlement et à prendre acte du déroulement des épreuves lequel sera consultable sur le site www.oms-yzeure.fr.
2. Composition des équipes : 2 concurrents sans assistance de la même catégorie d'âge (8/10ans : 2011-2013 ; 11/12 ans : 2009-2010 ; 13/15 ans : 2006-2008)
3. Les équipes peuvent être féminines, masculines ou mixtes.

L'inscription se fera en ligne sur le site klikego : <https://www.klikego.com/inscription/raid-y-jeunes-2021/triathlon/1621023680237-1>, à compter du 1^{er} juin 2021. Aucune inscription ne sera possible sur place.

B. Documents à transmettre pour l'inscription en ligne

1. Pour les non licenciés à la FFTRI, un questionnaire médical est à remplir. Si une ou plusieurs cases « oui » sont cochées, un certificat médical devra être fourni.
2. Pour les non-licenciés à la FFTRI, un « Pass Compétition Triathlon » sera à remplir et signer.
3. Les concurrents devront communiquer les coordonnées d'une personne à joindre en cas d'urgence pendant la manifestation.
4. Uniquement pour les 13/15 ans, attester savoir nager au moins 25 mètres et à s'immerger

C. Frais d'inscription

1. 10 € par personne (-2€ pour les licenciés Triathlon)

D. Validation des dossiers

1. Le dossier est validé que lorsque celui-ci **est complet**, c'est-à-dire avec l'ensemble des documents demandés aux points précédents.
2. Le comité d'organisation vérifiera les documents fournis et validera l'inscription.
3. La liste des équipes sera consultable sur le site internet www.oms-yzeure.fr.
4. Seules les équipes complètes seront autorisées à prendre le départ sauf décision de l'organisation.
5. 20 équipes par catégorie d'âge. Une liste d'attente sera mise en place au-delà de cette jauge. La décision de participation des équipes sur liste d'attente reviendra l'organisateur.
6. Pour tout désistement de dernière minute ou pour tout incident et abandon sur le parcours, prévenir l'organisation au **06 60 42 13 14**.

E. Changement de coéquipiers / désistements / annulation

1. En cas de changement d'un équipier, prévenir les organisateurs. Le nouveau participant doit fournir les documents demandés au 2B. En cas de forfait d'une équipe, celle-ci doit avertir l'organisation. Aucun remboursement ne sera fait pour une annulation après le 23 juin 2021.
2. Si le comité d'organisation juge que les conditions climatiques sont dangereuses, il procédera à l'annulation de la manifestation. Les concurrents se verront remboursés leur inscription.

Article 3 : EPREUVES

A. Généralités

1. Les épreuves seront consultables sur le site internet www.oms-yzeure.fr.
2. Les épreuves et les parcours pourront être modifiés si l'organisation le juge nécessaire en fonction des conditions climatiques ou autres faits exceptionnels. Aucune réclamation ne sera prise en compte par l'organisation à ce sujet. Cependant le comité d'organisation s'engage à informer les équipes inscrites des éventuelles modifications ou compléments d'informations avant le début du raid.
3. Aucune aide extérieure n'est autorisée en cours d'épreuve, l'aide entre concurrents est possible

B. Parcours

1. Départ et arrivée au plan d'eau des Ozières.
2. Le parcours est tracé en milieu naturel, la progression se fera en VTT, à pied, ou en canoë (13/15ans)
3. Les parcours de run and bike, VTT et course à pied se feront en suivi d'itinéraire fléché.
4. Les concurrents doivent se conformer à l'itinéraire indiqué.
5. Le Raid'Y Jeune est un enchaînement d'épreuves de pleine nature sur une distance d'environ : 4 kms pour les 8/10 ans, 9 kms pour les 11/12 ans et 15 kms pour les 13/15 ans.

C. Signalétique spécifique

Une signalétique spécifique sera présente sur le parcours afin de vous indiquer l'itinéraire à suivre (8/10ans, 11/12ans et 13/15ans).

D. Programme de la journée

1. L'accueil des participants, le départ, l'arrivée et la remise des récompenses se feront sur le site des Ozières.
2. Horaires :

CATEGORIE	RETRAIT DES DOSSARDS	EPREUVE ANTICIPEE (TIR LASER)	DEPART	RECOMPENSES
8/10 ans	12h00	Entre 12h30/13h15	13h30	15h30
11/12 ans	13h45	Entre 14h15/15h	15h15	16h30
13/15 ans	13h	Entre 13h30 et 14h15	14h30	17h30

E. Chronomètre

1. Le temps comptant pour le classement final sera celui cumulé de toutes les épreuves. Toutes les éventuelles pénalités seront intégrées dans la course.
2. Le départ se fera par vague à l'issue de l'épreuve de tir au laser.
3. Le chronomètre sera déclenché au départ de la course à pied (13/15 ans), du run and bike (11/12 ans) et du VTT (8/10 ans) de la 1^{ère} vague et sera arrêté à l'arrivée sous l'arche après l'épreuve du parcours du combattant au plan d'eau des Ozières.
4. Les concurrents devront passer obligatoirement sous l'arche aux Ozières pour valider des temps intermédiaires.

5. L'équipe doit rester soudée et solidaire au regard du chronométrage qui sera arrêté sur le dernier équipier.

F. Causes de disqualification et pénalité

1. Toute transgression au présent règlement.
2. Toute équipe qui ne fera pas une épreuve.
3. Liste non exhaustive comprenant:
 - tout comportement anti sportif, injurieux,
 - non-assistance à personne en danger,
 - abandon d'un coéquipier,
 - non-port du casque et du gilet de sauvetage,
 - non-respect des consignes données par les signaleurs ou contrôleurs,
 - non-respect des consignes sanitaires,
 - non-respect de la nature des règles de propreté sur le parcours et lieu d'accueil...

G. Limite de temps

L'organisation se réserve le droit d'arrêter la progression des équipes si le temps maximum de passage fixé par l'organisation est dépassé.

F. Réclamations

Les éventuelles réclamations sont à faire dans l'heure suivant l'arrivée...avec le sourire de préférence. L'erreur est humaine. Le principal est de se faire plaisir.

G. Classement et récompenses

1. Le jury est composé de membres de l'organisation, il est seul habilité à recevoir les éventuelles réclamations.
2. Les résultats ne seront définitifs et communiqués qu'après l'arrivée de la dernière équipe.
3. Plusieurs classements avec récompenses seront établis: 8/10 ans, 11/12 ans et 13/15 ans
4. Lots souvenirs à tous les concurrents

Article 4 : MATERIEL ET RAVITAILLEMENT

A. Matériel obligatoire

Chaque équipe s'engage à apporter le matériel nécessaire à la course. Des contrôles du matériel obligatoire peuvent être effectués tout au long de la journée.

1. Matériel obligatoire par équipier :
 - ✓ Casque VTT, coque rigide en conformité aux normes CE avec jugulaire
 - ✓ 1 VTT en bon état de fonctionnement et freinage opérationnel
 - ✓ Eau et vivres
 - ✓ **4 épingles** ou ceinture porte dossard (nous ne fournissons pas d'épingles)
2. Matériel obligatoire par équipe
 - ✓ 1 nécessaire de réparation
3. Matériel fourni par l'organisation
 - ✓ Dossards, dossards pour le VTT, matériel spécifique lié aux activités (arc, canoë, pagaies, gilet de sauvetage pour les 13/15 ans...)
4. Matériel interdit
 - ✓ Vélo de route, vélo et VTT à assistance électrique

B. Ravitaillement

1. Les concurrents seront en autonomie complète pendant toute les épreuves,
2. Un point ravitaillement adapté au protocole sanitaire sera mis en place à l'arrivée.

Article 5 : SECURITE

A. Règles générales

1. Les participants s'engagent à respecter les consignes qui leurs seront données par les organisateurs et à participer sous leur propre responsabilité.
2. Toute équipe est tenue de porter secours et de prévenir en cas d'accident constaté sur le parcours. Un temps bonus à l'appréciation du jury sera attribué pour compenser le temps perdu.
3. Les concurrents s'engagent à obtempérer aux consignes des signaleurs et aux membres de l'organisation tout au long du parcours.

B. Abandon

1. Tout abandon doit être signalé le plus rapidement possible aux organisateurs.
2. L'équipe pourra, selon les circonstances, terminer l'épreuve sans un de ses membres si celui-ci s'avère être victime d'une panne mécanique, d'une blessure ou d'un état de fatigue l'empêchant de continuer la course dans des conditions de sécurité satisfaisantes. L'équipe ne pourra toutefois plus prétendre au classement.

C. Assistance médicale

1. L'organisation s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la sécurité des participants ainsi que les premiers secours. Différents véhicules, motos ou quads et liaisons radio seront présents tout au long des parcours.
2. La sécurité sera assurée par la Police Municipale, les secouristes de l'UNASS, les signaleurs et les organisateurs, le référent Covid.
3. **En cas d'urgence, les participants doivent contacter en priorité le numéro du coordinateur de course au 06 60 42 13 14 ou le 18 (pompiers).** Une coordination sera effectuée avec les bénévoles présents sur le terrain.
4. Les numéros des organisateurs à contacter en cas de problème seront indiqués sur les différents documents remis sur les épreuves.
5. L'organisation décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques, immédiats ou futurs dont pourraient être victime les concurrents. Les concurrents sont conscients des risques inhérents à la pratique des sports de pleine nature. En participant, ils acceptent ces risques et les obligations de sécurité de l'organisation.

Article 6 : Assurance et responsabilités

A. Assurance des participants et organisateur

1. Chaque participant déclare pouvoir attester de sa couverture en responsabilité civile individuelle valide à la date de l'épreuve.
2. L'organisation a souscrit une assurance garantissant sa Responsabilité Civile, Défense Pénale et Recours, celle de ses préposés, des licenciés de la FFTRI et des sportifs ayant souscrit au Pass compétition, auprès d'Allianz. Nous attirons l'attention des concurrents sur leur intérêt à souscrire une assurance individuelle accident les couvrant des risques encourus personnellement au cours de la manifestation.

B. Responsabilité

1. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accidents ou de défaillances consécutives à un mauvais état de santé, à une préparation insuffisante, au non-respect du présent règlement, du code de la route ou des consignes données par les organisateurs.
2. Les participants sont responsables de leur matériel. L'organisation du Raid ne pourra être tenue responsable en cas de perte, vol ou dommages subis sur le matériel y compris dans le parc à vélos.
3. Pour la catégorie 13/15 ans, les participants s'engagent à savoir nager au moins 25 mètres et à s'immerger.

Article 7 : Respect environnemental

Les domaines publics empruntés doivent être respectés, les emballages, les sachets protecteurs des compléments alimentaires et boissons ne doivent pas être abandonnés au long du parcours.

Article 8 : Image

1. Par leur participation à **Raid'Y Jeunes**, les concurrents autorisent l'organisation à procéder à des reportages photographiques ou vidéos et acceptent leur diffusion à titre publicitaire ou informatif sur les supports de communication et dans les médias.
 2. Les participants s'opposant à ces prises de vues devront en faire la demande spécifique auprès des organisateurs à sports@ville-yzeure.com.
 3. La protection et le respect de vos données personnelles sont une priorité. Le participant peut s'opposer à toute conservation de ses données personnelles et indiquer à l'organisateur les informations qu'il souhaite voir supprimées. Les données seront conservées 2 ans et seront détruites passé ce délai.
-

Article 9 : Protocole sanitaire

1. **Un référent COVID** sera désigné pour veiller et faire respecter toutes les consignes liées au protocole sanitaire tout au long de l'après-midi. Toutes les mesures (gestes barrières...) contre le virus seront déclinées sous toutes ses formes.
2. **Inscription** : Chaque équipe recevra après validation de leur inscription une synopsis de l'enchaînement des épreuves avec pictogramme et consignes spécifiques, remplaçant le briefing de début de course.
3. **Mesures sanitaires générales** :
 - Les gestes barrières devront être respectés par tous les participants, accompagnateurs et spectateurs.
 - Port du masque obligatoire pour les spectateurs et les organisateurs durant toute la durée de la manifestation et entre les épreuves : lors de la remise des récompenses des 3 premières équipes, dans les sas de départ, lors des épreuves de tir, lors des contrôles en course d'orientation...
 - Des bandes sonores toutes les 30 minutes rappelleront les règles de bonne conduite à tenir lors de la manifestation.
 - Une table de renseignements sera installée à l'entrée du site pour accueillir, guider les sportifs et accompagnateurs.
 - La distanciation physique sera signifiée par un marquage au sol.
 - Tous les jeunes sportifs présentant des symptômes ne devront pas prendre part au départ.
 - Des poubelles spécifiques seront réparties pour les masques sur l'aire d'arrivée et de départ et sur le site.
 - Le port du masque sera obligatoire devant le podium interdit au public.
4. **Spectateurs** : Une zone sera réservée aux spectateurs avec des places assises pour respecter les protocoles sanitaires en vigueur. En cas de public debout, pas plus de 10 personnes rassemblées en un même point tout au long du parcours. Un sens de circulation sera jalonné.
5. **Affichage** : Un affichage permettra d'identifier les zones accessibles aux spectateurs, sportifs.
6. **Sportifs** :
 - Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition des participants et au niveau de tous les postes spécifiques.
 - Pour limiter les brassages, des tentes seront espacées pour chaque catégorie. Le retrait des pochettes dossards (sacs) sera organisé en décalé. 3 horaires différents.
 - Seul un parent du binôme sportif sera autorisé à récupérer 1 package pour l'équipe. Des zones de distanciation seront marquées au sol.

7. **Activités** :

- **Course d'orientation** : pour toutes les épreuves d'orientation, des lettres seront à lire sans avoir à manipuler les balises.
- **Run & bike** : le départ sera réalisé en rolling start
- **VTT** : les plaques de cadres seront à conserver par les jeunes sportifs.
- **Matériel** : il sera désinfecté après chaque passage d'équipes sur les ateliers spécifiques

8. **Arrivée** : le couloir d'arrivée sera augmenté pour laisser plus d'espace aux concurrents, une zone spécifique aux sportifs présentant des signes de faiblesse à l'arrivée sera matérialisée pour les soins si nécessaire.

9. **Ravitaillement** :

- Chaque concurrent recevra un set de ravitaillement complet dans un sac individuel fermé et ne sera pas autorisé à le consommer sur place.

10. **Récompenses** :

- Les concurrents recevant des trophées devront porter des masques. L'organisateur mettra gracieusement à disposition l'ensemble de ces EPI, au pied du podium ou recommandera aux concurrents de se présenter avec leur propre masque.